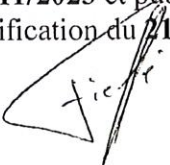



<p>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du Calvados Arrondissement de Caen</p>	<p><b>EXTRAIT DE REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de la Commune de SOIGNOLLES 14190</b></p>
<p><b><u>Date d'affichage :</u></b> 21 / 11 / 2023</p> <p><b><u>Date de convocation :</u></b> 31 / 10 / 2023</p> <p><b><u>Nombre de membres :</u></b></p> <p>En exercice : 10 Présents : 9 Absents : 1 Votants : 10</p>	<p>Le 6 novembre 2023 à 20h30. Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme FIEFFÉ, Maire.</p> <p>Étaient présents : Mme FIEFFÉ Patricia, Mr BESANÇON Geoffroy, Mme LE COGUIC Ophélie, Mr LEBOYER Hugues, Mme HAGHEBAERT Olympe, Mr MENARD Bruce, Mme PERREE Edwige, Mr GAUCHET Bruno, Mme HAMELIN Jocelyne.</p> <p>Mme DELALANDE donne procuration à Mme HAMELIN Formant la majorité des membres en exercice.</p> <p>Était absente excusée : Mme DELALANDE Soizic, Mr GAUCHET a été désigné comme secrétaire de séance.</p>
<p><b><u>Objet :</u></b></p> <p><b>Délibération 2023-027 Choix Opérateur Fibre</b></p>	<p>Mme le Maire informe les membres du conseil municipal de l'arrivée de la Fibre optique sur la commune.</p> <p>A ce jour, le prestataire de la mairie est ORANGE pour la téléphonie et la connexion internet, au tarif de 50 € HT par mois. La mairie est considérée comme une entreprise professionnelle. L'adresse mail ORANGE n'est gardée que 6 mois après la résiliation. Nous ne sommes plus engagés sur cette offre. (Accès internet haut-débit pro, ligne téléphonique fixe par internet, illimité vers fixes et mobiles 100 destinations, appels simultanés).</p> <p>Seulement 2 opérateurs font une offre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Offre BOUYGUES : Durée d'engagement de 36 mois pour 81.90 € HT par mois.</li> <li>•Offre SFR : Durée d'engagement de 48 Mois pour 50 € HT par mois.</li> </ul> <p><b>Il est proposé au conseil municipal :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De <b>SIGNER</b> l'offre avec le prestataire SFR pour un montant de 50 € HT par mois.</li> </ul> <p><b><u>Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents décide :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De <b>SIGNER</b> l'offre ci-dessus avec le prestataire SFR pour un montant de 50 € HT par mois.</li> </ul>
<p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture de Caen le <b>21/11/2023</b> et publication ou notification du <b>21/11/2023</b></p> 	<p>Fait et délibéré le 06 novembre 2023</p> <p>Le secrétaire de séance, Bruno GAUCHET</p>  <p>Le maire, Patricia FIEFFÉ</p> 